

LA GARANTIE CONSTRUCTEUR PRÉSERVÉE : MAÎTRISER SON APPLICATION AU QUOTIDIEN

RÉFÉRENCE
TECH GCP

PRÉREQUIS
-

DURÉE
1 JOUR

CONTENU PRINCIPAL

- 1 RAPPEL DU CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE
- 2 QU'EST-CE QUE LA GARANTIE CONSTRUCTEUR ?
- 3 LES ÉLÉMENTS INDISPENSABLES AU RESPECT DES CONDITIONS DE GARANTIE CONSTRUCTEUR
- 4 RAPPEL DE TOUS LES DROITS ET OBLIGATIONS POUR ÉVITER OU GÉRER LES CAS DE LITIGE

APPLICATIONS PRATIQUES

- Mise en situation pratique des participants, communication et gestion des litiges.
- Accès à la documentation technique et aux informations constructeur.

POURQUOI SUIVRE CETTE FORMATION ?

Tout professionnel de la réparation automobile est en capacité d'entretenir les véhicules et ce quel que soit leur âge. La Garantie Constructeur Préservée est à maîtriser par tous les professionnels, cette formation vous accompagne dans le respect des procédures constructeurs et ainsi entrer dans vos ateliers les véhicules les plus récents.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- S'approprier l'ensemble des règles à respecter afin de proposer une révision de qualité labélisée « Garantie Constructeur Préservée ».
- Quels sont vos droits en terme d'offre de services, pièces d'origine et opérations techniques ?

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel chargé de faire exécuter des opérations d'entretien, de maintenance.



En savoir +